



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°206
février 2019

page 2

vos délégué·es rendent compte

- CHSCT du 24 janvier
- CT des 25 janvier et 4 février

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- le travail c'est la santé ?
- violences sexuelles et sexistes au travail
- intersyndicale temps de travail
- 8 mars

page 4

ici et ailleurs

- salaires : pétition unitaire
- 8 mars : lutte pour les droits des femmes
- autres mobilisations



section SUD Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - Cucillé 2

document réalisé et imprimé par nos soins

Quand la méthode Macron infuse au Département...

Le mouvement des gilets jaunes a alimenté la majeure partie du mouvement social ces derniers mois. Il a été suffisamment puissant pour faire reculer partiellement le gouvernement en décembre, tout en faisant face à une répression policière sans précédent, réponse d'un gouvernement gravement autoritaire. En organisant son grand débat national, E. Macron tente de trouver une parade temporaire et rusée au mouvement, mais ce débat reste pour l'essentiel une œuvre de propagande avec des sujets triés sur le volet. Car, in fine, le gouvernement ne lâche pas prise : refus des mesures élémentaires de justice fiscale et sociale,

poursuite du programme de réformes qui attaquent les droits à la retraite, ceux des chômeur et chômeuses, pas de prise en compte du changement climatique, pas la moindre suspension des suppressions de services publics locaux et une accélération du démantèlement de la fonction publique.

Au Département, le même type de manœuvre s'est mise en place



sur la remise en cause du temps de travail. Dans un 1^{er} temps, J-L Chenut a réduit l'espace de discussion avec les organisations syndicales et a refusé leur demande d'ouverture de négociations globales et de report d'une présentation à la session de juin 2019. Face à la forte mobilisation des agent·es, il propose la mise en place d'ateliers pour les consulter directement... a posteriori sur une décision qu'il ne sera pas possible de remettre en cause !

Tant que les débats, quels qu'ils soient, s'enferment dans des contraintes budgétaires, des aspects techniques et la poursuite de politiques libérales, personne n'est dupe. Pour SUD, ces stratégies peuvent marcher un temps mais le retour de bâton risque d'être très dur tant la défiance vis-à-vis de la capacité d'un Président à prendre en compte les préoccupations se renforce. Tous et toutes seront perdant·es (les salarié·es et les usager·ères du service public) et c'est un jeu dangereux pour notre démocratie.

Alors ne nous résignons pas ! Notre syndicalisme de transformation sociale est une forme de réponse : fiscalité, salaires, emplois, services publics, égalité femmes-hommes, conditions de vie, écologie... C'est bien par nos mouvements divers, nos luttes concrètes, nos engagements, nos revendications que les choses peuvent changer et que nous pourrions construire un avenir commun. ■





vos déléguées rendent compte

de leurs mandats dans les instances

CHSCT du 24 janvier

● Cette 1^{ère} séance a été consacrée à l'installation de l'instance CHSCT (validation du règlement intérieur, mode de désignation du secrétaire du CHSCT, organisation des enquêtes). **Vote POUR à l'unanimité.**

● **Visite CHSCT site ENS Lormandière** : La problématique de manutention de fûts (carburant et huile de chaîne) nécessite la dotation en porte fûts dans cette petite équipe mais aussi sur d'autres sites de stockage avec des espaces forestiers importants. La vétusté de certains locaux des personnels ENS est également réelle. Un état des lieux des bâtiments ENS sera conduit (échéance été 2019) avec des propositions de réhabilitations (ou mutualisations possibles des locaux CE et ENS) dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements. **Pas de vote.**

● **Relevé des registres Hygiène & Sécurité** : Le CDAS CRE de Thorigné a fait l'objet de nouvelles consignations H&S depuis l'été avec la réapparition de symptômes liés au faible taux d'hygrométrie. Une visite des représentants CHSCT de SUD a permis de constater l'inconfort des agentes malgré la mise en place d'humidificateurs (dont la plupart sont hors service), solution provisoire dans l'attente du changement de la ventilation générale du Bâtiment. SUD a demandé à réactiver le comité de suivi, suspendu depuis mars 2017, pour résoudre définitivement ces problèmes. **Pas de vote.**

● **Sécurité dans les CDAS** : Compte tenu des chiffres transmis, une sous estimation des incidents est très probable. Bien que les agent-es soient invité-es à consigner chaque évènement, il y a aussi une certaine résistance à les signaler du fait de la banalisation. **Pas de vote**

● **Référentiel entretien des locaux** : Issu du groupe de travail "nos métiers nos collègues", le guide d'entretien à destination des établissements doit permettre de mieux doter les agent-es en protection individuelles et en techniques d'entretien pour préserver leur santé. Notre employeur indique vouloir être plus ferme vis-à-vis des gestionnaires dans l'affectation de matériel aux agent-es. Mais en a-t-il réellement les moyens ? **Pas de vote**

● **Référentiel santé et sécurité au travail et cuisine de demain** : Là encore, le Département veut améliorer l'environnement de travail dans les projets de construction ou restructuration des collèges en associant en amont gestionnaires et représentant-es d'agent-es. Il entend aussi exiger des mesures plus contraignantes vis-à-vis des établissements qui seront précisées dans une convention Département-EPLE. Espérons que ces intentions produiront plus d'effets positifs que de crispations ! **Pas de vote**

● **Dispositif contre les violences sexistes et sexuelles au travail** : cf. page 3. **Pas de vote** ■

CT des 25 janvier et 4 février

● Bilan de l'évolution de l'organisation des services :

Ce bilan présenté pour information montre un grand satisfecit de l'administration. Pour SUD il est hâtif de dire que « l'organisation est intégrée et n'est plus interrogée ». Quid d'un traitement équitable des agent-es dans la collectivité ? Quid de la concrétisation de l'allègement de la chaîne hiérarchique ? **Pas de vote.**

● Présentation de la démarche Capacités d'action 2021 :

Sur un sujet qui touche à l'organisation des services et aux emplois, le CT devrait être valablement consulté et pas simplement informé. SUD a demandé à faire le lien avec la commission emploi et les restructurations. Ce point ne donne pas lieu à un vote, parce que ce serait un point d'étape alors qu'il nous manque celui de la crèche, de l'organisation de l'accueil, des Archives, etc. **Pas de vote.**

● Allocation de frais de garde pour les enfants de moins de 3 ans :

Relèvement du plafond du quotient familial et revalorisation du montant. Attente des OS d'un bilan de l'ensemble des prestations sociales pour voir l'équilibre global puisque c'est une enveloppe fermée. **Vote Pour à l'unanimité**

● Evolution du temps de travail et ajustements RIFSEEP :

Nous espérons secrètement qu'après un automne âpre, nous pourrions repartir sur de meilleures bases de discussion. Le dossier Temps de travail était à nouveau présenté et, le moins que l'on puisse dire, c'est que nos espoirs ont vite été douchés. Pour Mme Hakni-Robin, l'accord de 2000 a été signé « dans l'euphorie des Années folles du Millenium » ! Entre un fox-trot et un charleston, l'exécutif d'alors se serait donc laissé griser par les sirènes syndicales ? Elle considère que, 20 ans plus tard, le contexte n'est plus le même et qu'il faut soigner la gueule de bois par l'équité et l'exemplarité.

Pour SUD, bien au contraire, la réduction du temps de travail est une vision résolument moderne qui doit favoriser le partage du travail entre tous-tes pour atteindre l'équité tant recherchée. Quant à la prime forfaitaire annoncée, c'est un élément intéressant mais qui ne répond pas aux attentes des agent-es sur le temps de travail. SUD, avec l'intersyndicale, conteste toujours le refus de l'administration d'un véritable dialogue social avec les OS.

Vote Contre à l'unanimité des représentant-es du personnel, ce qui a obligé à repasser le dossier lors d'un nouveau CT le 4 février. L'employeur ne s'étant pas saisi de ce nouveau délai pour faire évoluer la 1^{ère} phase du projet, c'est un nouveau vote Contre à l'unanimité. ■



elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

Le travail, c'est la santé ?

En préambule de ce nouveau mandat, la présidente du CHSCT n'a pas manqué de souligner l'intérêt porté par le Département pour prévenir les risques des 170 métiers de la collectivité. Ce propos aurait pu s'arrêter là mais Mme Hakni-Robin n'a pas manqué de faire un long laïus sur les efforts et l'exemplarité de l'employeur en termes de rémunérations en contrepartie de l'augmentation du temps de travail malgré les contraintes financières fortes du Département. Faire ce genre de déclaration en CHSCT, c'est oublier que notre collectivité souffre d'un manque de moyens humains dans les services, et c'est omettre la dégradation de la santé des agent-es dans certains secteurs connus très en tension, faute de remplacements et d'effectifs suffisants (collège, CDAS, ENS, fonctions administratives support,...). Cautionner en instance CHSCT l'augmentation du temps de travail des personnels et la fin des créations d'emplois, c'est surtout tourner le dos à l'une des mesures fondamentales de préservation de la santé : l'adaptation du travail à l'Homme !

Violences sexistes et sexuelles au travail

La Loi du 3 août 2018 renforce la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail. Dès 2016, SUD avait proposé des mesures face à cette problématique sociétale à mettre en place par notre employeur. Ce sera chose faite en 2019 en complétant son plan égalité Femmes-Hommes par un dispositif dédié. Une cellule d'écoute sera activée pour interpellier sur des situations de violences et harcèlement au travail et extra-professionnelles. Condamner ces agissements et mettre en œuvre des actions spécifiques de sensibilisation, de formation et de protection des agent-es est à souligner positivement.

En tant que représentant-es du personnel, SUD sera partie prenante de ce dispositif et vigilant sur ce type de situations car le monde du travail est, à l'image de la société, empreint d'un pouvoir majoritairement masculin qui génère des inégalités réelles, des discriminations et des violences qu'il faut combattre sans concession.

intersyndicale temps de travail

L'intersyndicale poursuit son rôle dans les instances, ses actions et rencontres avec les agent-es, pour peser dans les décisions sur le temps de travail.

La forte mobilisation des agent-es en septembre a permis de faire évoluer le nombre de jours supprimés de 6 à 5 et la prime forfaitaire de 150 à 300 €. Mais elle n'a pas été suffisamment constante pour éviter la perte de 3 jours de RTT au 1^{er} mars 2019.

Pour la 2^{ème} phase à venir, les enjeux sont encore importants. Les ateliers alternatifs et vos envois de contributions nourriront les revendications portées par les syndicats dans les négociations sur l'aménagement du temps de travail. Les 2 jours d'ARTT pourraient être revus si le rapport de force se poursuit. Alors, continuons !

Les combats gagnés sont ceux que l'on mène !

8 mars

« L'enjeu de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est un enjeu démocratique de justice, un facteur de développement, de cohésion sociale et économique durable. » Tels sont les propos qui introduisent l'engagement de l'exécutif départemental dans la démarche en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Dans la continuité de cet engagement, SUD a sollicité le Président par courrier afin de lui demander de ne pas effectuer de retenue sur salaire des agent-es qui seront en grève le 8 mars pour se rendre au rassemblement prévu à partir de 15h40* à Rennes. Considérant qu'il ne faut pas "mélanger les positions politiques de l'exécutif et l'engagement syndical de tout à chacun", le Président n'a pas accédé à notre demande...

** heure à laquelle les femmes arrêtent d'être payées chaque jour, sur la base d'une journée standard (9h-12h30/13h30-17h), puisque toujours payées 26% de moins que les hommes.*



salaires : pétition unitaire



Il est urgent, juste et possible, de revaloriser les salaires des plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique qui, au quotidien, travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.

8 organisations syndicales lancent une pétition pour exiger :

- des mesures générales et immédiates qui passent par la revalorisation du point d'indice et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour toutes et tous,

- des mesures indiciaires sur le moyen et long terme comme l'intégration de l'indemnitaire dans l'indiciaire afin que cela soit pris compte dans le calcul du niveau des retraites,

- des mesures pour améliorer les déroulements de carrières, harmoniser encore davantage les grilles de rémunérations et mieux reconnaître les qualifications.

Signez la pétition :

https://secure.avaaz.org/fr/community_petitions/Edouard_Philippe_Premier_ministre_Ameliorer_nos_salaires_je_signe/dashboard/

8 mars : journée de lutte pour le droit des femmes

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent et continuent de s'aggraver. Solidaires continue de porter de nombreuses revendications, concernant notamment : la réduction des écarts salariaux femmes/hommes, la revalorisation des filières féminisées, la neutralité des congés maternité, un congé parental mieux réparti entre les parents et mieux rémunéré, de vrais engagements concrets pour les femmes victimes

de violences.

Le 8 mars est une journée de luttes et de revendications pour les droits des femmes.

Nous appelons à une grève féministe le 8 mars partout en France, et localement à débrayer et se rassembler à 15h40 place de la mairie à Rennes.



autres mobilisations à venir



- Le 9 mars avec les gilets jaunes
- Le 15 mars, grève scolaire pour le climat
- Le 16 mars, marche des solidarités, mobilisations pour le climat
- Le 19 mars, à l'appel de CGT FO Solidaires UNL et UNEF grèves et manifestations massives !



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :